



Royà citoÿenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoÿenne.fr/>

Lettre infos décembre 2018 janvier février 2019

Maraudes

Les Keisha Nya Kitchen sont actuellement organisés en deux équipes : une basée à St Dalmas de Tende et une au dessus de Breil/Royà. Les premiers assurent les dîners à Vintimille, 5 jours par semaine (d'autres équipes prennent le relais les autres jours) pour environ 50 à 70 personnes actuellement.

Les autres offrent les petits déjeuners à la frontière (côté italien), pour les personnes qui sortent de la PAF

Voici un extrait du Compte-rendu des Keisha Nya Kitchen pour la dernière semaine de février

«Au petit déjeuner cette semaine on a vu 118 hommes et 5 femmes. Un jeune de 16 ans a été frappé par la police à la main et à la jambe, il était très craintif et ne voulait ni aller voir un médecin ni une association, il pensait juste à passer en France et on ne l'a pas revu depuis.

Entre 5 et 10 personnes essayaient d'aller en France simplement pour aller à l'ambassade obtenir un passeport, ce qui leur est impossible en Italie. Au moins une personne avec des docs lui permettant de passer la frontière a été refoulée (permis de séjour de 2 ans et passeport). Plusieurs ont essayé de demander l'asile à la Paf ce qui leur a été refusé

Il y a eu 2 bus de déportation cette semaine, un mercredi et un hier avec à chaque fois une quinzaine de personnes à l'intérieur. La police a essayé de faire sortir des personnes du camp de la Croix Rouge pour les emmener, jusque là la Croix Rouge refuse mais jusqu'à quand...

Depuis 2 semaines la Croix Rouge demande aux nouveaux arrivants s'ils veulent commencer une procédure d'asile en Italie, si la réponse est oui ils peuvent rester indéfiniment, si la réponse est non ils peuvent rester 5 ou 7 jours. Ces personnes dont la Croix Rouge a les noms risquent aussi donc d'être déportées vers Taranto. Très peu de personnes cette semaine par rapport aux autres, une quinzaine par jour au lieu de 30, 30 le dimanche au lieu de 60.

On ne sait si c'est parce qu'il y avait moins de contrôles de la police française ou si les contrôles ont été effectués en amont à la gare de Vintimille.

Aux distributions du soir nous avons eu entre 40 et 60 personnes, pas de problème avec la police. »

Réfugié-e-s

Localement

Peu d'arrivées ces derniers temps, bien qu'avec la mobilisation des gilets jaunes les forces de police étaient moins nombreuses. Malheureusement elles sont revenues et les contrôles au faciès continuent sur les routes et dans les trains. Voici un message que nous avons reçu récemment :

« Je vous contacte en tant que citoyenne française résidente dans la commune d'Antibes-Juan les Pins Je suis noire et d'origine sénégalaise.

Actuellement ma maman, ma sœur et mes neveux de 2 ans sont venus en vacances pendant quelques jours en France avec un visa Schengen afin de me rendre visite suite à la naissance de ma fille.

Ce vendredi, nous sommes allées au marché de Vintimille afin de visiter et faire des emplettes.

roya-citoÿenne@riseup.net



Roya citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>

Nous avons pris le train aller retour et nous disposions de nos billets.

Ce qui m'a choqué, au retour nous avons eu droit à Menton, à un contrôle au faciès, parce que tout simplement, nous étions les seules personnes noires de cette rame du Ter.

Je l'ai carrément signalé à l'officier de police en lui demandant s'il nous contrôlait parce qu'on était les seules noires, et il m'a affirmé que oui en me répondant que: " de toute manière ça prendra trop de temps si je devais contrôler les autres personnes ".

J'ai toujours entendu ces histoires de contrôles au faciès à Menton-Garavan, et entendre les membres du gouvernement le nier malgré tous les témoignages.

Ma fille a 7 mois aujourd'hui. Qu'est ce que je lui dirai plus tard, que le pays où elle est née et dont elle a la nationalité l'a traitera toujours différemment parce qu'elle est noire de peau, qu'elle sera toujours discriminée parce qu'elle est une française d'origine et non de "souche"

Toujours dans le Ter, l'émotion a été grande parmi les passagers le 14 février dernier car la PAF pour déloger 3 migrants cachés dans les toilettes ont fait usage de gaz lacrymogène. Dans un communiqué la préfecture dit regretter les inconvénients pour les passagers...pas pour les migrants qui pourtant sont de plus en plus maltraités notamment quand ils sont retenus : coups, gaz lacrymogène en plus de l'absence de nourriture et du fait d'être gardés parfois jusqu'à 12/14h dans des Algécos non prévus pour cela.

Les raisons invoquées sur les refus d'entrée évoluent aussi : la case « est considéré comme représentant un danger pour l'ordre public, la sécurité intérieure, la santé publique ou les relations internationales d'un ou de plusieurs Etats membres de l'Union européenne » est de plus en plus cochée !...

Peu d'arrivées donc dans la vallée mais nous continuons à aider les familles qui sont en CADA dans la Roya en attendant le résultat de leur demande d'asile. Quand elle est positive, une étape est franchie mais il reste à trouver travail et logement !

Le pire, c'est la réponse négative...avec des familles qui se retrouvent très vite à la rue (plus de prise en charge par la CADA) même si elles font appel.

Nationalement

Mr Macron fait la leçon à l'Italie, pourtant la France durcit ses positions et ses actions en ce qui concerne les migrations et les migrants/

Fin décembre, 49 migrants ont erré environ 2 semaines avant que leurs bateaux puissent accoster et que plusieurs pays dont la France acceptent de les accueillir

Pourtant, en 2018, 2262 migrants sont morts en Méditerranée (3139 en 2017) alors que 113482 (3139 en 2017) arrivaient en Europe par la même voie. On est loin de l'invasion.

Fin janvier, le gouvernement publie un décret pour, officiellement, améliorer la protection des jeunes étrangers mineurs arrivant seuls sur le territoire français, mais 19 associations voient ce décret sur l'évaluation de l'âge et le fichage des jeunes étrangers, d'un tout autre œil. «*C'est un décret qui est contraire à la convention internationale des droits de l'enfant et qui porte atteinte à l'intérêt supérieur de l'enfant et à son droit à la protection*». Elles ont déposé un référé demandant la suspension et, à terme, l'annulation de ce décret, devant le Conseil d'Etat, mais aussi déposé une question prioritaire de constitutionnalité contre l'article 51 de la loi dite «asile et immigration», à l'origine de cette disposition.



Royà citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>

Fin février, la Ministre des armées annonce la livraison à la Libye de 6 embarcations dans le cadre du soutien de la France aux efforts de la marine libyenne pour lutter contre l'immigration clandestine », Les migrant.e.s et demandeur.euse.s d'asile qui sont capturés en mer et refoulés en territoire libyen sont placé.e.s en rétention et soumis à des conditions de vie inhumaines : Insuffisance de nourriture, d'eau, de soins médicaux, mais aussi passages à tabac, tortures, violences sexuelles, esclavage, homicides... Plus personne ne l'ignore...

Si comme nous vous êtes indignés signez et faites signer la pétition que nous avons initiée avec d'autres associations.

<https://www.change.org/p/m-le-pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique-la-barbarie-permis-de-tuer-pas-en-notre-nom>

Juridique

Le Conseil constitutionnel a jugé qu'une aide désintéressée au "séjour irrégulier" des étrangers ne saurait être passible de poursuites, au nom du "**principe de fraternité**".

De ce principe découle "la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national", selon la décision. Du coup, bonne nouvelle pour Cédric Herrou et Pierre Alain Mannoni, la cour de cassation a en partie annulé leur condamnation. Un nouveau procès aura donc lieu, cette fois, devant la Cour d'Appel de Lyon

Par contre, le 16 janvier, à Aix en Provence, en appel, **Raphael** n'a pas été relaxé **mais a vu sa peine passer de 3 mois à 2mois avec sursis** alors que transportant , 3 migrants de Saorge à Breil, il n'avait pas passé de frontière.... mais être militant (ses parents le sont) est encore un facteur aggravant !

-Le 8 novembre, à Gap sept militants étaient poursuivi pour avoir participé à une marche de protestation contre les Identitaires, qui a permis à des migrants de franchir la frontière. Environ 2500 solidaires ont été accueillis par 7 barrages de police !...

« Fallait-il qu'ils les chassent de la manifestation ? », a plaidé Me Henri Leclerc.

Le 13 décembre, 5 d'entre eux ont été condamnés à 6 mois d'emprisonnement avec sursis simple. Un a été condamné à 12 mois d'emprisonnement dont 8 avec sursis simple et 4 fermes et le dernier à 12 mois d'emprisonnement dont 4 fermes et 8 avec sursis avec mise à l'épreuve.

-Cédric Herrou, était poursuivi pour injure publique pour avoir mis en cause Georges-François Leclerc, le préfet des Alpes Maritimes et comparé le traitement des migrants à celui des juifs pendant la dernière guerre. Il a été relaxé mais le préfet a fait appel. A suivre donc

Festival « Passeurs d'Humanité »

roya-citoyenne@riseup.net



Roya citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>

Il se déroulera du **18 au 21 juillet** de Breil à Tende en passant par Saorge. Le programme doit être affiné mais il permettra de réfléchir, de rencontrer « penseurs », « passeurs d'humanité », personnes faisant vivre cette vallée et de découvrir paysages ou/et activités sportives. Réservez ces dates et prévoyez votre séjour par mi nous.

Communication/Participation événements

Les 5 et 6 décembre , débats au collège de Barr avec les classes de 4° et 3° à la demande de Paul Schirck qui a créé un spectacle sur ce qui se passe dans la Roya.et mené avec sa partenaire Virginie, le CDI et des professeurs plusieurs actions sur place.

A l'occasion de la journée de solidarité avec les migrant-e-s ,Manifestation à Menton le 15 décembre et projection débat de Boza et « Silence on se noie » le 18 à la fac de Carlone à l'initiative de Somico

Rencontre avec 12 étudiants Belges le 29 janvier. L'objectif était qu'ils s'informent sur place pour pouvoir ensuite sensibiliser à leur tour le public de leur campus à la thématique des migrations/à la problématique de la frontière franco-italienne, sous une forme définie pendant et suite au voyage. Ils ont échangés avec plusieurs membres actifs de Roya Citoyenne et avec les Keisha Nya et sont en train de construire un carnet reprenant divers portraits/témoignages des personnes rencontrées.

Pour plus d'infos : <https://fr-fr.facebook.com/royacitoyenne/> www.roya-citoyenne.fr/

roya-citoyenne@riseup.net



Roya citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>